

De la littérature de jeunesse considérée comme objet patrimonial

La préservation des livres pour la jeunesse n'est pas une préoccupation récente dans le monde des bibliothécaires des sections jeunesse, puisque, dès la création de l'Heure joyeuse (1924), Marguerite Gruny et Mathilde Leriche eurent le souci de créer ce qui devait devenir le fonds historique – dit à cette époque fonds ancien – de l'Heure joyeuse, pour pouvoir montrer à leurs lecteurs enfants l'histoire de cette littérature qui leur était adressée. Quelques fonds de conservation spécialisés ont été créés et alimentés depuis cette époque, mais aujourd'hui, c'est l'ensemble des professionnels en lecture publique que cette problématique mobilise à travers des colloques, des journées d'étude et des actions de formation.

Nic Diamant

La Joie par les livres
nic.diamant@lajoieparleslivres.com

On peut dire que cette mobilisation a commencé au début des années 1990 et une date marquante fut celle des rencontres interprofessionnelles organisées par l'Heure joyeuse les 14 et 15 novembre 1994, intitulées « Le livre pour la jeunesse : un patrimoine pour l'avenir » avec, en sous-titre, « De quelles sources disposent les chercheurs, enseignants, bibliothécaires, éditeurs¹ ? » Six ans plus tard, le 5 octobre 2000, une journée d'étude organisée conjointement par l'Heure joyeuse, la Bibliothèque nationale de France, la Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation (FFCB) et la Joie par les livres réunissait plus de deux cents per-

sonnes². L'année suivante, le mois du patrimoine écrit prenait l'enfance pour thème et le colloque d'Annecy était consacré aux représentations de l'enfance dans le patrimoine écrit ; ce colloque approfondissait quelques points d'histoire de l'édition enfantine et des collections de livres de jeunesse, particulières ou publiques³.

Une reconnaissance récente

Ce souci – relativement récent – de conservation est évidemment lié au fait que l'ensemble de cette littérature a acquis une dimension patrimoniale qu'on lui déniait auparavant (ou que, du moins, on réservait à une

1. Les actes de ces rencontres ont été publiés : *Le livre pour la jeunesse : un patrimoine pour l'avenir*, sous la dir. de Viviane Ezraty et Françoise Lévêque, Agence culturelle de Paris, 1997. Cet ouvrage comporte en annexe (p. 81-116) un répertoire fort précieux concernant les fonds de conservation de livres pour la jeunesse en France et en Belgique (données 1994-1996).

2. Cf. *Le livre pour la jeunesse : patrimoine et conservation répartie : actes de la journée d'étude 5 octobre 2000 (à la) Bibliothèque nationale de France, FFCB, La Joie par les livres, Paris-Bibliothèques, 2001.*

3. Cf. *L'enfance à travers le patrimoine écrit : actes du colloque, Annecy, 18 et 19 septembre 2001*, Arald, FFCB, Bibliothèque d'Annecy, 2002.

Archiviste-paléographe, **Nic Diamant** est directrice de la Joie par les livres, après avoir exercé à la BDP de l'Oise, à la Bibliothèque publique de Massy, à la bibliothèque de l'Heure joyeuse, à Médiadix et à la BPI. Elle est l'auteur du Dictionnaire des écrivains français pour la jeunesse : 1914-1991 (*École des loisirs*, 1993) et a dirigé Organiser l'accueil en bibliothèque (*Institut de formation des bibliothécaires*, 1997).

toute petite partie de cette production). Méritaient déjà d'être mis en réserve, recherchés ou collectionnés les livres pour les enfants d'autrefois : les « admirables albums en couvertures rouges et aux tranches dorées⁴ », les livres illustrés par Job ou par Hansi...

Cette petite partie de la littérature jeunesse mise à part, il existait jusqu'à récemment une contradiction fondamentale entre production pour la jeunesse et souci patrimonial. Ce dernier concernait les fonds « anciens, rares et précieux » et les collections pour la jeunesse, essentiellement constituées à partir du développement de la lecture publique en France autour des années 1970, ne présentaient, sauf exception, aucune de ces trois caractéristiques.

Ce n'est que quand la « doxa » du patrimoine écrit a évolué et pris en compte des pans entiers de l'édition, traditionnellement méprisés par les bibliophiles, les collectionneurs, les érudits, et donc absents des fonds privés et des collections publiques, qu'on a pris en compte le caractère « rare et précieux » – à défaut d'être ancien ! – de la littérature enfantine, au même titre que les « œuvres mineures ou populaires » ou « qui auraient fait l'objet de tirages multiples et importants », selon l'expression de Dominique Varry⁵.

La mise en place de politiques de conservation des ouvrages pour la

jeunesse dans de nombreuses bibliothèques publiques françaises se heurte aussi à une conception habituelle des fonds de « réserve » : comment peut-on mettre en réserve des livres usagés, abîmés par de nombreux prêts à des enfants, lecteurs insouciant et peu précautionneux, dont l'enthousiasme se traduit parfois par des déprédations irréversibles sur les livres ? La notion de patrimoine ne se réfère-t-elle pas à des livres dans le meilleur état possible – compte tenu des outrages du temps –, communiqués avec parcimonie et manipulés avec des soins infinis, plutôt qu'à des bouquins écornés, gribouillés et parfois incomplets, mais devenus introuvables ?

Un statut légitimé

Cette reconnaissance récente, quoique parfois controversée, d'une place de la littérature pour la jeunesse dans des fonds patrimoniaux est parallèle à l'évolution de la légitimité de son statut en France dans les vingt dernières années.

La littérature de jeunesse est devenue un objet d'études et de recherches universitaires. Un nombre croissant de mémoires et de thèses est soutenu et publié chaque année. Ici ou là, Jean Perrot, Isabelle Nières-Chevrel, Francis Marcoin, Michel Defourny, Annie Renonciat, Michel Manson, Jean-Yves Mollier et bien d'autres encore⁶ suscitent des vocations parmi les jeunes étudiants ou chercheurs en les orientant vers ces terres encore insuffisamment explorées.

L'école elle-même, longtemps réticente à cette littérature pour la jeunesse, destinée selon elle aux lectures personnelles, donc extérieures au champ scolaire, vient, avec l'entrée

d'une liste de livres pour la jeunesse dans les programmes du « cycle 3 » (c'est-à-dire, pour les non-initiés, les classes de CE2, CM1 et CM2), de reconnaître la place de cette production dans l'acquisition par les enfants et les jeunes d'une « culture littéraire ». Beaucoup de débats et de polémiques ont eu lieu autour de cette fameuse liste dite des « 180 titres » et de son caractère fugitivement obligatoire⁷. Il faut rappeler qu'une de ses qualités, et non la moindre, est de sensibiliser des enseignants qui, pour la plupart d'entre eux, n'ont reçu aucune formation en littérature de jeunesse, à des ouvrages qu'ils n'auraient pas choisis spontanément. Par ailleurs, cette liste n'est que l'aboutissement d'un long processus. Les listes de « lectures conseillées » pour le collège intègrent des titres de littérature de jeunesse depuis longtemps⁸. Et l'école, on le sait, est un prescripteur essentiel de lectures enfantines et l'instrument par excellence de la « *classicismation* » pour reprendre le terme d'Alain Viala, de certains titres. Que ceux-ci aient été directement écrits à l'intention des enfants, ou même avec le « roman scolaire », des écoliers, comme le célèbre *Tour de la France par deux enfants* de G. Bruno ou, plus tard, les romans d'Édouard Peisson⁹ ou de Charles Vildrac¹⁰. Ou que l'école se soit emparée de livres « populaires » pour les étudier en classe : voir, par exemple, le destin des trois tomes de l'autobiographie de Marcel Pagnol.

Enfin, le statut actuel de la littérature de jeunesse doit beaucoup à l'essor extraordinaire de ce secteur éditorial depuis la fin des années

7. Cf., à ce sujet, dans le *BBF* n° 1, 2004, « Lire à l'école », les pages 39 à 49 (Ndlr).

8. Dernière édition : *Littérature jeunesse : 900 titres pour les collèges*, CRDP de Grenoble, 2003.

9. *Le voyage d'Edgar : livre de lecture courante, cours moyen et supérieur*, Larousse, 1938 pour sa première édition.

10. Si *L'île rose* (A. Tolmer, 1924), *La colonie* (Albin Michel, 1929) ont été très souvent rééditées en « lectures suivies », d'autres titres : *Milot* (Sudel, 1933), *Bridinette* (Sudel, 1935), etc. ont été directement publiés pour un public scolaire.

4. Selon l'expression de Raoul Girardet dans *Essais d'ego-histoire*, réunis et présentés par Pierre Nora, Gallimard, 1987.

5. « Une histoire des destructions et de l'oubli », *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, sous la dir. de Jean-Paul Oddo, Éditions du Cercle de la librairie, 1997.

6. Impossible de ne pas faire d'injustices en ne citant que ces quelques noms parmi les plus connus, mais on pourra utilement consulter le site de l'Institut Charles Perrault où un travail de recensement des travaux de recherche autour de la littérature enfantine et un annuaire des chercheurs sont en cours d'élaboration.

1970. L'importance croissante accordée par les adultes aux activités culturelles des enfants, la mise en avant des apprentissages fondamentaux, particulièrement la lecture, dans la réussite scolaire et donc sociale, les inquiétudes suscitées par la mise en évidence de phénomènes d'illettrisme, la « découverte » des compétences des bébés et les actions de promotion de la lecture envers les tout-petits, tout a concouru à favoriser la santé insolente de l'édition pour la jeunesse.

La surproduction actuelle (plus de 9 000 titres en 2002 !) inquiète les médiateurs, mais elle est, en soi, le signe le plus parlant de l'existence d'un marché « porteur ». Depuis une petite trentaine d'années, on a vu, avec des éditeurs comme l'École des loisirs ou Gallimard-Jeunesse, mais aussi avec des maisons d'édition plus récemment arrivées sur le marché comme Rue du Monde, le Rouergue, Thierry Magnier¹¹, se développer une production extraordinaire d'invention et de créativité tant sur le plan de l'illustration que des textes.

Critères de conservation

La qualité de cette production n'est pas sans lien avec la question des critères de conservation.

À la question : « qu'est-ce qui mérite d'être sauvegardé ? », on est tenté de répondre vite : « le meilleur », ce qui nous amène à cette notion de « bons livres » qui est sous-jacente à tous les discours et les écrits à propos de lecture des enfants et de nécessaire prescription.

C'est une notion ancienne, tous les pédagogues et théoriciens ont glosé sur la nécessité de trier de façon sévère ce qu'on proposait à la lecture des plus jeunes. Dès le XIX^e siècle, lecteurs réputés immatures et parti-

culièrement vulnérables – à l'instar, il convient de le rappeler, des femmes et des masses laborieuses –, ils réclamaient un regard constant et attentif sur leurs lectures, de la part de leurs parents, éducateurs ou directeurs de conscience. Mais bien évidemment, au cours des années, les critères de sélection ont largement évolué : on est passé de *Romans à lire et romans à proscrire* de l'abbé Louis Bethléem (1905) à *Beaux livres, belles histoires : choix de 500 livres pour enfants* de Marguerite Gruny et Mathilde Leriche (1937) pour arriver à *Aimer lire de un à quinze ans* (Bayard, 1996, rééd. prévue en 2004). Les titres de ces guides de lectures parlent d'eux-mêmes et il est important de garder à l'esprit l'évolutivité du concept de « bon livre », sa cohérence avec les idées que l'époque se fait sur l'éducation, la place de l'enfant dans la société et sur ses compétences de lecteur.

En matière de conservation, en partant des collections déjà constituées de bibliothèques enfantines, on ne pourra travailler qu'à partir d'un

corpus déjà très sélectionné et représentatif des critères et de la politique des bibliothécaires précédents. C'est d'ailleurs d'un très grand intérêt historique que de pouvoir, à travers les choix opérés auparavant, tenter de retracer une histoire de la prescription en bibliothèque pour la jeunesse¹².

Ce critère de « bon » livre, du « meilleur » de la production procède d'une analyse critique et/ou prescriptive et permet de déterminer un premier ensemble d'ouvrages « méritant » d'être conservés : les ouvrages qui ont marqué leur époque par leur qualité littéraire, leur nouveauté, leur originalité, la rupture qu'ils ont représentée avec une production environnante plus ou moins médiocre. Ils sont ces « *too good to miss* » cités par Geneviève Patte, dans un article de *La Revue des livres pour enfants*¹³,

11. Impossible à nouveau de ne pas faire d'injustices... Voir, pour un historique de la question, le remarquable ouvrage de Michèle Piquard, *L'édition pour la jeunesse en France de 1945 à 1980*, Presses de l'Enssib, 2004.

12. Cf. la thèse d'Hélène Weis *Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975 : modèles et modélisation d'une culture pour l'enfance*, soutenue en janvier 2003.

13. Dans le n° 193-194, de juin 2000, dont le dossier est intitulé : *Lectures d'enfance : un patrimoine à partager*.

ces classiques confirmés ou en devenir de la littérature de jeunesse.

Un deuxième ensemble rassemblerait, sur des critères plus proches de ceux des bibliophiles ou des collectionneurs, les « beaux » livres : ces livres dont le propos, la pertinence ou la qualité littéraire importent certes, mais moins que l'allure, l'emboîtement, la reliure, leurs aspects formels.

Enfin, il faudrait dans ce rapide recensement faire une place à part aux livres illustrés et aux albums. L'image, qui « avait pour mission de soutenir la lecture de l'écrit en l'explicitant et en l'agrémentant¹⁴ », s'émancipe de ce rôle restreint au cours du XX^e siècle et acquiert un statut prépondérant, sinon hégémonique, dans la production destinée aux plus jeunes des lecteurs. Délivrée, dans une certaine mesure, de son rôle pédagogique, elle ne répond plus qu'à des critères esthétiques, et l'histoire de l'illustration des livres pour enfants s'enorgueillit de liens constants et riches avec celle des courants artistiques contemporains.

À côté de ces ouvrages choisis pour leur qualité littéraire, picturale ou esthétique, il conviendrait d'ajouter l'ensemble des best-sellers pour la jeunesse, qui représentent le fonds de la culture de base commune d'une génération. Tout le monde n'a pas lu que des chefs-d'œuvre dans son enfance et, quand les adultes évoquent avec émotion leur souvenir de lectures d'enfance, ils citent volontiers des *Signe de piste*, des *Club des Cinq* ou autres *Fantômette*. Comment en effet passer à côté d'un phénomène éditorial comme la série des « *Martine* » chez Casterman, dont un album est publié chaque année depuis 1954, qui est traduit dans quasiment toutes les langues et dont 40 millions d'exemplaires ont été vendus ?

Or, ni Enid Blyton, ni Serge Dalens, auteur de la tétralogie du *Prince Éric*, ni Georges Chaulet n'étaient des écrivains prescrits en bibliothèque. Tout

14. Claude-Anne Parmegiani, *Livres d'enfance, livres de France*, sous la dir. d'Annie Renonciat, Hachette, 1998.

au plus acceptait-on d'en avoir quelques titres sur les rayons pour appâter le jeune lecteur et pour mieux l'entraîner ensuite vers des lectures plus solides.

Ces « mauvais » livres, adorés des enfants, dédaignés des parents¹⁵, des éducateurs et des bibliothécaires, sont précieux car ils renseignent aussi bien, voire mieux que les « bons » livres, sur l'évolution des mentalités, celle de la société et l'histoire du livre. Ils représentent des matériaux de choix pour les chercheurs, surtout quand on sait que 70 % des recherches effectuées au fonds historique de l'Heure joyeuse portent sur des livres qui n'avaient pas, dans leur temps, été achetés par les bibliothécaires.

15. Cf. le dernier roman traduit en français de Rohinton Mistry, *Une simple affaire de famille*, Albin Michel, 2004, dont l'histoire se déroule à Bombay :

« Alors que feras-tu à la maison ? demanda le père.

– Il se reposera et apprendra ses leçons, répondit sa mère.

– Et je lirai le *Club des Cinq*, ajouta Jehangir.

Yezad protesta que ça faisait un mal immense, que ça encourageait les enfants à grandir sans attachement pour leur lieu de naissance, à se détester pour ce qu'ils étaient, leur renvoyait une image identitaire confuse. Il avait lu ces ouvrages étant jeune, et il avait fini par souhaiter devenir un petit Anglais si typique que même l'Angleterre n'en possédait pas d'exemplaire. »

Une vulnérabilité spécifique

« Bons » livres ou « mauvais » livres, ces ouvrages présentent une caractéristique commune : leur extrême fragilité. L'enfance, par définition, est un état transitoire dont on finit toujours par guérir – même si le syndrome « Tanguy » sévit actuellement. Les livres pour les enfants, sauf exception, sont rarement conservés dans les familles dont les enfants ont grandi et ont quitté la maison. D'autant que, la plupart du temps, ces livres sont usés, salis, déchirés ou abîmés. C'est plus souvent les brocantes ou les « vide-greniers » qui sont leur destination finale. Le réflexe de conservation concernera plus volontiers des collections plus anciennes, remontant à la génération des grands-parents ou arrière-grands-parents, du type *Bibliothèque de Suzette*, que les *J'aime lire* défraîchis du petit dernier, devenu depuis un jeune père.

Si, du côté des particuliers, il n'existe pas de souci de préservation, il est plus étonnant de constater qu'il en est souvent de même dans les bibliothèques.

Souvent à cause d'un manque de place, d'une information ou d'une formation insuffisante des professionnels travaillant en section pour la jeunesse, par négligence, par ignorance ou par indifférence, de nombreux livres pour la jeunesse, dont certains

étaient devenus indisponibles – donc précieux ! – ont été ainsi sauvagement désherbés et purement et simplement pilonnés¹⁶. Pire, des collections constituées ont entièrement disparu : depuis les rencontres professionnelles sur « Le livre de jeunesse : un patrimoine pour l'avenir », organisées en novembre 1994, certains fonds de conservation recensés et décrits dans les actes en annexe ont été dispersés et ont disparu, tels celui de l'INJEP à Marly-le-Roi et le premier fonds de la Médiathèque des enfants à la Cité des sciences à La Villette, dont la plus grande partie a été donnée.

Cette vulnérabilité spécifique des livres pour la jeunesse, considérés comme des objets périssables et éphémères, se double d'une très faible pérennité éditoriale, à l'exception notable de certains titres. Si les ouvrages de la divine Comtesse et du grand Jules Verne sont constamment restés disponibles, si les albums du Père Castor ont fait l'objet tout au long du XX^e siècle de rééditions nombreuses, si un éditeur comme l'École des loisirs fait l'effort de maintenir des titres

plus de trente ans durant à son catalogue, l'édition pour la jeunesse dans son ensemble a la mémoire étonnamment courte. Ce mouvement de rotation rapide des titres, d'une gestion de stocks à flux tendus, s'accélère de façon dramatique depuis quelques années, au point que des lecteurs de *La Revue des livres pour enfants* nous reprochent parfois de faire paraître des critiques sur des ouvrages qu'ils ne trouvent plus en librairie¹⁷. Cependant, l'amnésie récurrente de l'édition pour la jeunesse française envers sa propre production n'est pas un phénomène récent : pourquoi des grands noms comme Charles Vildrac (*Les lunettes du lion*, 1932), René Guillot (qui reçut tout de même, excusez du peu, le prix Andersen en 1964, seul Français avec Tomi Ungerer à avoir été ainsi distingué), Colette Vivier (*La maison des petits bonheurs*, prix jeunesse 1939), Paul Berna (*Le cheval sans tête*, 1955) sont-ils si peu ou pas réédités ?

Ce caractère précaire et non pérenne de la production pour la jeunesse obère la transmission entre générations : les parents ou les grands-parents doivent ainsi parler à leurs

enfants ou petits-enfants de leurs bonheurs de lecture, des héros de leur enfance, de leurs aventures préférées sans pouvoir leur montrer le livre ni leur en proposer la redécouverte.

Face à cette fugacité, les bibliothèques et sections pour la jeunesse jouent un rôle essentiel de lieux de mémoire et s'inscrivent ainsi dans un processus de préservation d'un patrimoine : pas forcément très ancien, pas obligatoirement d'une grande valeur esthétique ou bibliophile, les livres pour enfants d'autrefois ont perdu une valeur d'usage immédiate pour leur lectorat qui a grandi et deviennent de ce fait des « témoins du révolu », des objets patrimoniaux.

Le public potentiel

Pour qui, pour quel public les bibliothécaires se soucient-ils depuis quelques années de mettre de côté, en réserve ou en magasin, les livres pour la jeunesse désherbés ?

On pense d'abord aux étudiants et aux chercheurs pour qui ces ouvrages représentent des gisements documentaires originaux et de précieuses sources d'information.

Il y a aussi les curieux, des amateurs éclairés aux collectionneurs

16. Quand les bibliothèques conservent, ce sont les albums et les romans qui sont relativement préservés, et il faut souligner la vulnérabilité particulière des fonds documentaires et surtout de la presse pour la jeunesse, support particulièrement fragile.

17. La revue paraît tous les deux mois, et, entre la réception des ouvrages, la lecture critique, la rédaction et la publication d'une notice, il peut s'écouler trois à quatre mois !

érudits, ainsi que les nostalgiques aux questions éprouvantes : « *Je me rappelle ce livre que j'ai tellement aimé, il y avait une fillette qui s'appelait Michèle et qui voulait devenir danseuse*¹⁸... » ; « *Non, bien sûr, je ne me souviens ni du titre ni de l'auteur mais il me semble que l'héroïne avait un prénom à la russe, vous savez qui se termine par un "a"*¹⁹... », ou encore : « ... *Cela se passait pendant la Deuxième Guerre mondiale et il y avait une petite fille avec une jupe noire sur la couverture*²⁰... »

Ces fonds de conservation s'adressent aussi aux professionnels du livre : aux éditeurs désireux de rééditer un titre – parfois de leur propre maison d'édition – mais dont ils n'arrivent pas à retrouver un seul exemplaire. Aux créateurs également : les graphistes intéressés par l'histoire de l'illustration ou les écrivains ou illustrateurs cherchant simplement à connaître – avant de se lancer dans la réécriture ou l'illustration d'un conte traditionnel ou d'une histoire fort connue – les versions précédentes pour s'en inspirer ou s'en démarquer.

Ensuite, ces ouvrages sont incontournables dans la formation des actuels et futurs bibliothécaires de section enfantine : ils en ont besoin pour se faire une représentation exacte de l'histoire de ce domaine, pour en connaître les repères essentiels et affiner leur jugement de la production éditoriale actuelle. Toute lecture analytique et critique de la littérature de jeunesse est, par définition et par essence, référentielle. On ne juge pas dans l'absolu de la dernière robinsonnade parue ou de la énième histoire de loup du Grand Nord ou du dixième « journal-intime-de-la-fillette-de-douze-ans-en-proie-aux-affres-de-la-puberté » : on les compare avec tous les autres livres qu'on aurait lus sur le

18. *Les chaussons verts* de Jany Saint-Marcoux, G.P. Rouge et or, 1956.

19. *Maroussia* – évidemment ! – de P. J. Stahl, pseudonyme de Jules Hetzel.

20. *Du soleil sur la joue* de Marilyn Sachs, Castor poche, 1980, réédité en 1992.

même sujet ou écrits avec les mêmes procédés d'écriture.

Enfin, dans le public potentiel de ces fonds de conservation, il ne faudrait surtout pas oublier les enfants eux-mêmes ! Même si l'illustration est vieillotte, les couleurs tristes ou fanées, la typographie touffue et le texte un peu long... ils montrent souvent un grand intérêt pour ces livres qui ont été ceux de leurs parents ou de leurs grands-parents quand ceux-ci étaient petits (c'est-à-dire il y a extrêmement longtemps, évidemment !). Ils peuvent ainsi palper ce qui les sépare et les rapproche de leurs aînés, qui sont nés sans télévision ni jeux vidéo et sans cette richesse foisonnante de l'édition pour la jeunesse d'aujourd'hui.

Les gisements documentaires

On comprend bien que si les étudiants et les chercheurs peuvent éventuellement – et encore – aller chercher leurs sources dans les établissements possédant de grands fonds de conservation – Bibliothèque nationale de France, Heure joyeuse, Joie par les livres, Centre national de la bande dessinée et de l'image

(CNBDI) –, tous les autres publics potentiels doivent pouvoir trouver en région, localement, des possibilités de consulter les ouvrages « anciens » pour la jeunesse. C'est ce qui explique cette préoccupation grandissante des professionnels autour de la mise en place de plans de conservation partagée de livres pour la jeunesse en région.

Rappelons, avant de faire un tour de France de la conservation partagée, l'intérêt que peuvent représenter les collections déjà constituées.

La Bibliothèque nationale de France

La BnF tout d'abord est évidemment le gisement documentaire le plus riche de France, à cela près que les livres pour la jeunesse ne sont pas repérés comme tels dans les fonds et qu'ils sont dispersés dans plusieurs départements.

Se retrouve, depuis 1996 au département Littérature et arts, toute la production éditoriale courante à l'exception des manuels scolaires et des documentaires scientifiques destinés aux plus de 15 ans ; ce département conserve également tous les ouvrages pour enfants qui pouvaient se trouver, avant 1996, dans les cotes de littérature de l'ancienne BN y compris les cotes « El » (« extension livres »), conservées alors à Versailles, jugées de moindre intérêt et où on trouve toutes les collections populaires et pour la jeunesse.

À la Réserve des livres rares, on trouve les livres les plus précieux (cartonnages romantiques, éditions originales, dessins originaux, livres illustrés par des artistes, éditions de luxe et livres insolites...), et les ouvrages pour enfants représentent désormais un secteur thématique d'acquisitions.

Le département Droit et économie conserve, lui, la presse pour enfants du XX^e siècle et le département des Estampes les albums pour enfants : albums sans texte, journaux illustrés, albums de coloriages, livres-

jeux, livres animés... du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. L'ensemble des titres dépasse vraisemblablement les 250 000.

L'Heure joyeuse

À l'Heure joyeuse, le fonds historique regroupe environ 50 000 ouvrages et périodiques du XVIII^e siècle à nos jours. Parmi les plus anciens, on trouve des abécédaires, des ouvrages de civilité du XVIII^e siècle, le périodique *Le courrier des enfans*, publié de 1796 à 1799, seule collection répertoriée en France, ainsi que le *Cabinet des fées* en 41 volumes (1785-1789), don des premières bibliothécaires de l'Heure joyeuse. S'y trouvent aussi les classiques de la littérature du XIX^e siècle, dont des collections complètes du *Magasin d'éducation et de récréation* d'Hetzel (1864-1915) qui publie les romans de Jules Verne avant qu'ils paraissent dans la collection des « Voyages extraordinaires » et *La semaine des enfants* (1857-1876), où sont parus les *Nouveaux contes de fées* de la Comtesse de Ségur. Il faut enfin signaler que ce fonds comporte des classiques étrangers de toutes les époques, et une collection unique en France de livres illustrés russes publiés entre 1917 et 1945, un fonds iconographique composé de dessins originaux d'illustrateurs et, fait à signaler, une collection de phonogrammes pour la jeunesse de 3 000 microsillons, cassettes, disques compacts.

La Joie par les livres

À la Joie par les livres enfin, est rassemblé un fonds de près de 170 000 livres pour enfants, complétés par 20 000 ouvrages de référence pour adultes.

L'originalité de ce fonds n'est pas tant l'ancienneté (seuls 20 000 ouvrages datent d'avant 1950) que la prétention à l'exhaustivité. En effet, originellement alimenté par les services de presse que les éditeurs ont envoyés au cours des ans à la Joie par

les livres, en vue de recension, à partir de 1965, dans le *Bulletin d'analyse des livres pour enfants*, devenu fin 1976 la *Revue des livres pour enfants*, ce fonds bénéficie, depuis la fin des années 1980, de l'attribution d'un exemplaire du dépôt légal. Le croisement de ces deux sources permet de couvrir quasiment l'ensemble de la production et de rassembler pêle-mêle les « bons » livres qui font l'objet d'analyses et de critiques dans les publications de la Joie par les livres, et les « mauvais » non prescrits et non achetés dans les bibliothèques publiques ou scolaires, mais dont on a dit qu'ils représentaient une source précieuse pour les chercheurs.

À ces trois pôles importants, il conviendrait d'ajouter les collections du CNBDI qui, à Angoulême, rassemblent quelque 50 000 albums et plus de 2 300 titres de presse spécialisée – dont une part non négligeable s'adresse aux enfants –, et celles du Centre Bermond-Boquié à Nantes²¹.

Plans de conservation partagée

À côté de ces gisements documentaires évidents, il convient de parler maintenant de la conservation en région.

En région

Dans les trois dernières années, si on se réfère à ce qui a été mesuré pour la préparation d'un atelier organisé par la FFCB en mars 2004²², dix régions – par l'intermédiaire, quand elles existent, de leurs structures régionales du livre, Centre régional ou Agence de coopération – se sont préoccupées de l'état et de la conservation de leurs fonds jeunesse :

21. Impossible de citer tous les centres spécialisés autour de la littérature de jeunesse en France : le dépliant de la Joie par les livres qui leur est consacré en recense près de cinquante !

22. Atelier FFCB « Actions patrimoniales : recensement et conservation partagée des fonds jeunesse », 15 mars 2004, à la Joie par les livres, qui rassemblait une quinzaine de participants.

le Poitou-Charentes, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Centre, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la Champagne-Ardenne, la Bretagne et l'Île-de-France.

Toutes ou presque ont commencé leur action par un repérage ou un recensement des collections déjà existantes, sans prétention à l'exhaustivité. Ces enquêtes ont été menées dans tous les cas par l'intermédiaire d'un questionnaire, envoyé la plupart

du temps à l'ensemble des bibliothèques municipales. Ces enquêtes permettent avant tout d'établir un « état des lieux », elles révèlent souvent des « poches » documentaires insoupçonnées. Elles ont par ailleurs la fonction de sensibiliser les destinataires de l'enquête à la question de la conservation des livres jeunesse, au devenir des ouvrages désherbés et de recruter un premier cercle de collègues motivés par la mise en place future d'un plan de conservation partagée.

À ces enquêtes s'ajoutent souvent des rencontres, des journées d'étude ou de formation, où s'échangent les expériences interrégionales et où on aborde tous les obstacles potentiels.

Parmi toutes ces initiatives, il faut parler en premier lieu de l'expérience de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, seule région dont le plan de conservation partagée fonctionne déjà depuis plus d'un an. Au départ, il y a eu la synergie de la Bibliothèque municipale à vocation régionale de Marseille – laquelle avait dans ses plans un secteur patrimonial de livres pour la jeunesse, l'Île aux livres –, de la direction régionale des affaires culturelles et d'un groupe de bibliothécaires intéressés par la question²³. L'envoi d'un premier questionnaire à 200 bibliothèques de la région a été suivi d'un deuxième plus spécialisé demandant aux bibliothèques de se déterminer par rapport à une liste d'éditeurs « incontournables »...

À partir de ce moment, la volonté du groupe a été de privilégier une approche non pas systématique mais faisant appel au volontariat autour d'un vaste choix de critères de conservation : par thème, par éditeur, par collection ou par auteur. Cette diversité, qui permettait de prendre en compte les enthousiasmes particuliers des bibliothèques participantes, favorisa l'adhésion de nombreuses bibliothèques (70 pour l'année 2003).

On distingue, autre astucieuse subtilité, trois niveaux de participation au plan de conservation partagée. Au premier niveau, les bibliothèques ne s'inscrivent dans le projet qu'en promettant d'envoyer au niveau régional tous les ouvrages qu'elles désherbent. Aux deuxième et troisième niveaux, les bibliothèques constituent des pôles de conservation. On distingue deux types de pôles. Les pôles « Excellence » se caractérisent par des moyens humains, des magasins aux bonnes conditions hygrométriques,

un budget d'acquisition lié au domaine conservé, ainsi que l'exclusion des ouvrages du prêt. Accompagnée d'une veille documentaire sur le domaine, la conservation des pôles « Ressources » est moins rigoureuse que la précédente, les prêts sont autorisés.

Enfin, un ensemble de contrats a été signé entre les bibliothèques participantes et l'Agence de coopération, donnant un cadre juridique précis à ces opérations, pour l'instant considérées comme des dépôts de longue durée. Le rôle des bibliothèques départementales de prêt – qui servent de centres de tri entre la réception des ouvrages désherbés et le départ des ouvrages en conservation –, et la logistique de l'Agence régionale, qui, à l'aide d'un camion, transporte les colis dans un sens et dans un autre, ont permis le succès de l'opération.

Au bout d'un an, 2 000 ouvrages ont été mis en réserve, une quarantaine de pôles de conservation ont été créés (dont une dizaine de pôles d'excellence) auxquels vient s'ajouter une petite vingtaine de bibliothèques « qui désherbent ».

En Île-de-France

En Île-de-France, le cas est sensiblement différent et les choses beaucoup moins avancées. D'abord la problématique est particulière, en ce sens que l'Île-de-France n'est pas une région comme une autre : extrêmement peuplée²⁴, dépourvue d'une structure régionale du livre ou d'une association régionale de bibliothèques et pourvue en revanche de nombreuses ressources documentaires de niveau national ou international.

Un groupe de pilotage s'est constitué en 2001 fédérant tous les acteurs concernés : la bibliothèque de l'Heure joyeuse, la Joie par les livres, la mission Patrimoine des bibliothèques de la Ville de Paris, la Bibliothèque na-

tionale de France, Livres au trésor²⁵, la FFCB, le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de l'académie de Créteil, les bibliothèques départementales de la région (Yvelines, Val-d'Oise, Seine-et-Marne, Essonne)²⁶, le Centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse (CRILJ) et la direction régionale des affaires culturelles Île-de-France.

En premier lieu, ce groupe de pilotage s'est donné pour objectif d'établir un état des lieux de la conservation des documents pour la jeunesse en Île-de-France, de faciliter et d'améliorer la description de ces fonds en relation avec les projets nationaux (RNBCD)²⁷, de publier un guide des ressources en littérature de jeunesse en Île-de-France. Ensuite, il voulait élaborer une politique concertée de

23. L'Agence régionale du livre PACA, créée officiellement le 21 juin 2002, a commencé réellement à fonctionner en janvier 2003.

24. Chaque département d'Île-de-France comporte entre 1,3 et 1,6 million d'habitants, ce qui est comparable à l'ensemble d'une région.

25. Créé en 1988, ce centre de documentation en Seine-Saint-Denis sur le livre de jeunesse est abrité dans les locaux de la bibliothèque municipale Elsa Triolet de Bobigny et rassemble 20 000 volumes, essentiellement de la fiction, pour la jeunesse.

26. Autre particularité de l'Île-de-France : les départements de la première couronne, trop fortement urbanisés, sont dépourvus de bibliothèque départementale de prêt.

27. Le Répertoire national des bibliothèques et centres de documentation, consultable sur le site de la BnF, est l'outil indispensable de localisation des bibliothèques et des fonds patrimoniaux.

conservation partagée dans cette région et susciter la conservation de documents peu ou mal conservés.

L'opération de recensement, rendue possible fin 2003 par des crédits de la BnF, a commencé par l'envoi d'un questionnaire, longuement mis au point par le groupe de pilotage, puis retravaillé avec l'entreprise chargée du travail d'enquête et de son dépouillement.

Plus de 1 900 questionnaires ont été envoyés, certains à plusieurs reprises aux mêmes destinataires, mais on peut évaluer l'échantillon de base à environ 1 600. Plus de 600 réponses sont parvenues à ce jour. Le dépouillement de l'enquête est en cours et donnera lieu à une restitution lors du colloque national du 7 octobre 2004 à la BnF, qui permettra, une nouvelle fois, de rassembler tous les professionnels sensibilisés sur le sujet.

À suivre...

Cela sera l'occasion de réfléchir ensemble aux questions immédiates et concrètes qui se posent dès qu'il s'agit de mettre en place la conservation partagée : comment convaincre les élus, comment résoudre les problèmes juridiques (rédaction de conventions, dépôt de longue durée ou don, statut des documents conservés, etc.), comment s'organiser sur le plan pratique (qui ramasse les cartons ? qui trie les ouvrages ? qui les envoie là où ils doivent aller ?...).

Au-delà de la logistique, il faudra s'interroger sur les axes de répartition de cette conservation (par auteurs, par genres, par thèmes, par supports, etc.), sur l'étendue de la couverture de ces plans de conservation partagée, sur leur exhaustivité. Et puis, une politique de conservation

Questionnaire

Ce questionnaire a été adressé à un échantillon le plus large possible, comprenant :

- toutes les bibliothèques municipales d'Île-de-France des communes supérieures à 2 000 habitants ;
- les 4 bibliothèques départementales de prêt et les dépôts qu'elles estimaient pertinents ;
- une quarantaine de bibliothèques associatives ;
- les fonds déjà décrits dans le Répertoire de 1994 (CRILJ, Institut Charles Perrault, etc.) ;
- les bibliothèques de musées (Musée du sport, Maison de la nature, Manufacture de Sèvres, Manufacture des toiles de Jouy-en-Josas, etc.) ;
- les bibliothèques d'hôpitaux ;
- les maisons d'écrivains ;
- les associations ou institutions jeunesse et sport (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active Ceméa, Fédérations des œuvres laïques, Léo Lagrange, scouts, etc.) ;
- les centres culturels étrangers, un échantillon de bibliothèques d'entreprise, les bibliothèques d'instituts universitaires de formation des maîtres, de CRDP, etc. ;
- et d'autres sources non encore identifiées clairement (une question à la fin du questionnaire demandait si la bibliothèque qui recevait l'enquête connaissait des fonds intéressants en plus des institutions déjà mentionnées...).

Les bibliothèques centres documentaires et centres de documentation et d'information, ainsi que les bibliothèques scolaires de l'enseignement privé, représentaient un groupe trop nombreux pour être interrogés un à un : on a procédé à une sélection dans le département de Seine-Saint-Denis par l'intermédiaire de Livres au trésor. Il s'agissait de repérer les fonds de livres et de périodiques pour la jeunesse, mais aussi les autres supports (phonogrammes, vidéogrammes, cédéroms et multimédia, affiches, cartes postales, livres-objets, jeux imprimés etc.), les ouvrages de référence et les archives sur la littérature pour la jeunesse (catalogues d'éditeurs, manuscrits, archives concernant auteurs et/ou illustrateurs, interviews ou émissions sur des auteurs, etc.).

implique évidemment une politique d'accroissement et d'acquisition et la nécessaire mise en valeur de ces fonds²⁸...

Enfin, « *last but not least* », se posera tôt ou tard la question de la cohérence de ces actions au plan inter-régional, voire national ou même international.

Mais, comme dirait Kipling, « *ceci est une autre histoire* »...

Junin 2004

28. La multiplication récente d'expositions de ce type montre à quel point ce souci répond à une demande du public : exposition « Ronds et carrés », consacrée à Nathalie Parain à Orly (1998), « Flash sur les livres de photographies pour enfants, des années 1920 à nos jours » à la bibliothèque des enfants à Clamart (2001) et « Charles Vildrac : écrire pour l'enfant » à l'Heure Joyeuse (2001) et celle prévue à l'automne 2004, également dans le cadre du mois du Patrimoine écrit, et également à l'Heure joyeuse, intitulée « Faire-part... de naissance : histoire en images ».